

## Jean-Baptiste André Godin à veuve Ane-Cronier, 16 mars 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Ane-Cronier](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (316)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à veuve Ane-Cronier, 16 mars 1849, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (2)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26924>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 mars 1849](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ane-Cronier](#)

Lieu de destination Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

## Description

Résumé Godin demande à veuve Ane-Cronier si le poêle qu'elle a demandé est celui qui coûte 49 F ou celui qui vaut 38 F.

## Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Ane-Cronier

Genre Non pertinent

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerce établi au Nouvion-en-Thiérache (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Godin correspond avec monsieur Ane-Cronier puis avec madame veuve Ane-Cronier.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849 316  
nouvelles Madame v<sup>e</sup> une croisée  
mars 16 je vous prie de me dire avant de vous  
expédier le poche que vous aviez de me demandé  
si c'est dans le prix de 49 francs ou de 38  
aussitôt votre réponse je vous l'expédierai  
agréer l<sup>e</sup> m<sup>e</sup> m<sup>me</sup> S<sup>e</sup>  
Monsieur Leplatte Bourguet  
Le pere 16 feins de recevoir imparfait mon mandat  
sur vous au 12 et je recouvre à votre  
affre de 59 franc qui ne me dit nullement  
que vous êtes dans l'intention de me retourner  
une somme je ne connais d'ailleurs pas le  
motif car si un pere est avare il suffit  
de me la dévancer pour le remplacer et  
il n'est pas besoin pour cela de faire voyager  
le malheur pour soutenir toute difficulté je  
laisserez le montant de cette caisse jusqu'à  
ce qu'il sera écrit jusqu'où que nous nous  
en ayons entendu je ne me considère en  
tout état de chose égarant que des choses  
qui viennent de mon fait  
agréer l<sup>e</sup> m<sup>e</sup> m<sup>me</sup> S<sup>e</sup>

Marly 16 Monsieur Wallon  
mes factures des 26.3<sup>me</sup> 22 et 29 juillet  
15 janvier délivrent à Mr 319.25  
vous Marly tenu à peines montante 104  
reste l<sup>e</sup> 205.25  
dont je viens de présenter aux yeux  
mon mandat au 29 et je présente  
votre l<sup>e</sup> tenu honor note  
et agréer mes denrees ✓